

La politique RSE de la CFCIM se matérialise par des objectifs opérationnels, ancrés dans la durée et impactant pour sa performance et la satisfaction de ses parties intéressées.

La CFCIM s'engage pour une **gouvernance exemplaire**, à travers 3 engagements et 7 objectifs principaux :

Garantir les pratiques de bonne gouvernance

- Assurer une gouvernance basée sur la transparence, les valeurs, la réglementation et les statuts de la CFCIM
- Promouvoir les certifications tierces-parties des comptes, des activités opérationnelles et des engagements RSE
- Développer le management des risques

Prévenir la corruption et les conflits d'intérêts

- Garantir la transparence sur les risques de conflits d'intérêts
- Prévenir toutes pratiques de paiements illicites et de corruption

Renforcer la compétitivité, la rentabilité et la performance de la CFCIM

- Garantir un résultat bénéficiaire suffisant pour développer l'investissement et récompenser les collaborateurs
- Innover et optimiser les coûts pour développer la compétitivité

La CFCIM s'engage sur la **loyauté et la responsabilité dans la relation clients et la pratique des affaires**, à travers 4 engagements et 11 objectifs principaux :

Assurer la satisfaction clients pour toutes nos activités et dans l'ensemble des régions

- Garantir un même niveau de services à toutes les catégories de clients, y compris en régions
- Développer les démarches qualité au sein des activités

Développer les achats responsables

- Privilégier des relations durables et éthiques avec nos fournisseurs et sous-traitants
- Favoriser l'achat de produits et services ayant des critères énergétiques, environnementaux et sociaux

Promouvoir des services à dimensions sociales environnementales et de bonne gouvernance

- Innover dans des produits et services intégrant des composantes sociales et environnementales
- Garantir l'écoute, ou la participation, ou la consultation des Ministères, Fédérations professionnelles, Associations, Administrations et autres parties prenantes concernées par les services de la CFCIM
- Accompagner les entreprises dans l'innovation industrielle et la reconnaissance de la propriété intellectuelle
- Développer la médiation privée comme mode alternatif de règlement des litiges

Garantir l'éthique des pratiques commerciales

- Respecter les droits d'information et de protection des données à caractère personnel des clients et collaborateurs
- Garantir l'information fiable et transparente aux clients sur nos produits et services
- Garantir la transparence et l'équité des dispositifs de sélection, d'évaluation et de diplomation des étudiants

La CFCIM s'engage sur des **actions pour la communauté, le développement économique et l'environnement**, à travers 4 engagements et 12 objectifs principaux :

Accompagner le développement économique des entreprises françaises et marocaines

- Soutenir la création d'entreprise et les jeunes entrepreneurs
- Promouvoir l'économie marocaine et les programmes nationaux liés à la gouvernance, l'économie, le social et l'environnement en partenariat avec les Ministères et les Fédérations professionnelles marocaines
- Accompagner le développement des compétences des entreprises marocaines par la formation, la mise à disposition d'un vivier de diplômés qualifiés et adaptés à leurs besoins
- Développer les relations économiques entre la France et le Maroc

Diminuer l'empreinte écologique de nos activités

- Développer la culture environnementale en interne et auprès de nos clients, étudiants, partenaires et fournisseurs
- Réduire nos consommations en énergie, en eau et en papier
- Favoriser des solutions de recyclage de nos déchets
- Promouvoir le transport éco-responsable autour de nos salons et campus

Promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes en entreprise

- Donner accès à nos salons et événements professionnels à des jeunes ou futurs diplômés
- Accompagner l'intégration et l'évolution en entreprise des étudiants et lauréats de l'EFA

Contribuer à des projets associatifs

- Accompagner des initiatives locales par un soutien humain, financier et la mise en relation avec des partenaires
- Favoriser la contribution de nos collaborateurs et

La CFCIM s'engage à être un **employeur responsable**, à travers 3 engagements et 11 objectifs principaux :

Agir pour l'égalité professionnelle et la diversité

- Garantir un processus de gestion des ressources humaines non discriminant
- Garantir la participation entière et effective des femmes aux fonctions de direction et de représentation
- Garantir la transparence et l'équité des dispositifs d'évaluation et de rémunération
- Garantir la diversité des profils et des origines des stagiaires

Favoriser des conditions de travail saines et épanouissantes

- Garantir une protection sociale avantageuse à nos collaborateurs
- Développer la contribution des instances de représentation du personnel
- Garantir un parcours d'intégration systématique aux nouvelles recrues
- Développer des actions en matière d'équilibre vie privée - vie professionnelle
- Garantir l'accès à la médecine du travail à l'ensemble des collaborateurs
- Maintenir un climat sain et motivant

Développer les compétences de nos collaborateurs

- Décliner des programmes de formation individualisés à nos collaborateurs